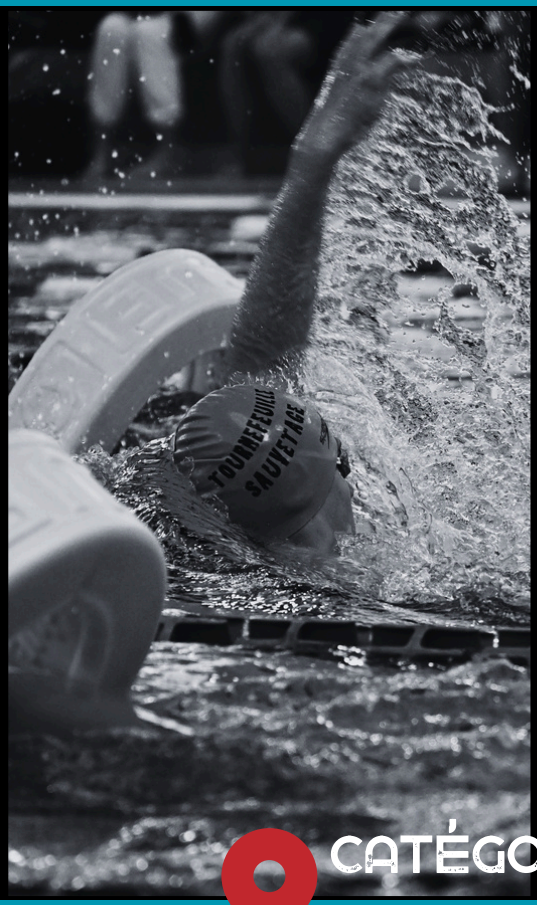
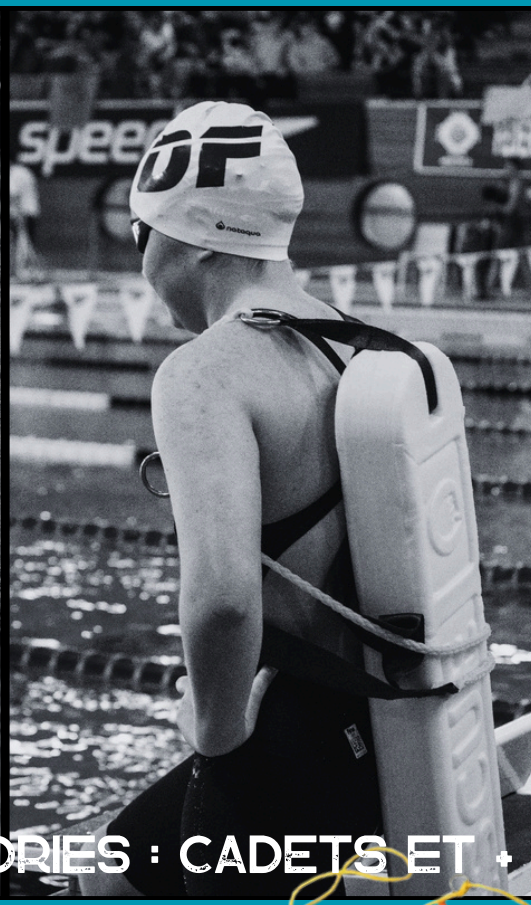
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 31

SAUVETAGE SPORTIF - SHORT COURSE







CATÉGORIES : CADETS ET +

PISCINE ALBAN MINVILLE
TOULOUSE



DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2026

TOULOUSE
MAIRIE - MÉTROPOLE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE.FR

Règlement de la compétition :

Cette compétition est organisée par le comité départemental et les clubs de la FFS31.
Elle est inscrite au calendrier national des compétitions de la FFSS.
Le championnat départemental de la Haute-Garonne est ouvert aux licenciés 2026-2027 de la F.F.S.S. et aux membres de fédérations étrangères affiliées à l'I.L.S. dans les catégories suivantes :
Cadets, juniors, seniors, et masters (une catégorie). Priorité est faite aux compétiteurs du département.

Règlement des épreuves :

Le règlement des épreuves est celui de la FFSS en vigueur le jour de la compétition.

Classements et récompenses :

Classement individuel : Les 3 premiers par sexe et par catégorie au classement général
(Cumul des points des épreuves). Si un sauveteur d'un département autre que le 31 accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur.
Le titre de champion départemental sera décerné dans toutes les catégories, homme et femme.
Classement par équipe :
Les 3 premiers clubs au classement général (cumul des points des épreuves).
Si une équipe d'un département autre que le 31 accède au podium, il y aura 2 coupes.
L'attribution des points se fera selon le règlement FFSS.

Matériel et déroulé des épreuves :

- Chaque structure devra apporter, 2 mannequins et 2 bouées tubes règlementaires.
- Les forfaits seront à déclarer dès l'arrivée sur site de la compétition.
-Les compétiteurs devront faire preuve de vigilance et de réactivité quant à l'annonce des épreuves et séries et ce afin de permettre le bon déroulement de la compétition.

Officiels/comité de course :

Chaque club devra présenter 1 officiel pour 5 compétiteurs
Un officiel doit s'inscrire pour la journée.

Droit d'engagement :

Les engagements sont à régler au comité départemental 31 FFSS avant le début de la compétition :

- Clubs du département 31 : 4€/compétiteur
- Clubs hors départements 31 : 10€/club + 6€/compétiteur

Règlement par virement avec la facture. Date limite d'engagement : 26 novembre 2026

Droit à l'image :

Lors de la compétition des photos et des vidéos seront prises, les nageurs de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse et les organisateurs à exploiter les images réalisées.

Repas :

Afin de limiter les déchets, les participants devront privilégier les gourdes et les éco-cup. Une buvette sera mise en place à l'entrée de la piscine mais aucune bouteille d'eau ne sera distribuée.

Lieux de la compétition

Piscine Alban-Minville (Bellefontaine) Centre culturel Alban-Minville 1 Pl. Martin Luther King, 31100 Toulouse.
Piscine de 25m.

PROGRAMME



7h30

Ouverture des portes

Début de l'échauffement

8h15 : Fin de l'échauffement

8h30

Début des épreuves

50m Mannequins palmes
25m Mannequin
100m SLS

12h30

Fin des épreuves

13h30

Ouverture des portes

Début de l'échauffement

14h15 : Fin de l'échauffement

14h30

Début des épreuves

100m Obstacles
50m Bouée Tube
50m Combiné

17h30

Fin des épreuves

17h45

Podiums

Attention : les horaires communiqués ci-contre peuvent être modifiés en fonction du nombre d'inscrits. Un planning plus précis pourra être communiqué une fois toutes les inscriptions reçues.